

**LETTRÉ D'INVITATION A PARTICIPER A LA PROCEDURE
DE MISE EN CONCURRENCE POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA PARTIE SUPERIEUR
DU MUR AURELIEN SITUÉ DANS LES JARDINS DE LA VILLA MEDICIS**

Madame, Monsieur,

Vous êtes invités à participer à la procédure de mise en concurrence pour les **travaux de restauration de la partie supérieure du mur Aurélien situé dans les jardins de la Villa Médicis**

Pour participer, le candidat devra faire une demande adressée à « travaux-lavori@villamedici.it » en joignant les documents suivants, conditionnant l'autorisation à concourir :

- Certificat de la Chambre de Commerce ;
- Certificat de régularité fiscale ;
- Auto Certificat anti mafia pour les italiens et DC1 ou DC2 pour les français.

Le dossier à présenter, comprendra les documents suivants :

- A- Documents contractuels remplis et dûment signés ;
- Acte d'engagement ;
 - Cahier des charges administratif ;
 - Cahier des charges technique ;
 - Décomposition du Prix Global et Forfaitaire ;
 - Documentations graphiques ;
 - Rapport sur l'insertion sociale.
- B- Documents d'évaluation
- Présentation de l'entreprise, avec certifications (SOA en Italie, AFNOR en France, ISO international), bilan financier sur les trois dernières années, structure technico-administrative;
 - Liste des prestations similaires ;

- Mémoire technique avec les propositions techniques que l'entreprise compte effectuer, dans le cadre de ses prestations ;
- Rétroplanning détaillé des phases d'intervention ;
- Liste des éventuels sous-traitants.

L'offre la plus avantageuse, sera évaluée et retenue sur la base des critères suivants :

- 10 pour l'appréciation des ressources techniques et humaines prévues pour le déroulement travaux, accompagnées de la désignation du personnel d'encadrement et du personnel d'exécution. La notation se fera sur la base de 10 points.
- 15% pour les prestations similaires. La notation se fera sur la base de 15 points.
- 35% pour la valeur technique de l'offre, appréciée sur la base d'un mémoire technique, de deux pages au maximum, sur les modalités d'intervention. La notation se fera sur la base de 35 points.
- 40% pour la valeur économique. La notation se fera sur la base de 40 points.

Une attention particulière sera portée à la conformité des offres.

Le dossier devra être remis en mains propres ou envoyé par pli recommandé avec avis de réception postal, le cachet de la poste faisant foi, sous pli cacheté avec la mention « restauration mur Aurélien à l'adresse suivante : *“Académie de France à Rome, Viale Trinità dei Monti, 1, 00187, Rome (à l'attention du Secrétaire Général directeur ad interim M. Stéphane Gaillard)”* avant le **23 juillet 2019 à 12h00**.

Les offres reçues au-delà de cette date, ne seront pas prises en considération.

La visite d'état des lieux, aura lieu le **8 juillet 2019 à 09h00**.

Toute information complémentaire nécessaire à établir l'offre, sera envoyée à « lavori-travaux@villamedici.it » ; les réponses seront déposées dans un document PDF « demande/réponse » régulièrement mis à jour et publié sur le post du site de la Villa Médicis : (<https://www.villamedici.it/fr/decouvrir-la-villa/organisation/appels-a-projet/>).

Rome, le 21 juin 2019